

UN LIBRARY

JUN 4 1979

NATIONS UNIES

CONSEIL

DE SECURITE

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE

S/13372
1er juin 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DES REPRESENTANTS PAR
INTERIM DU GABON AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général tient à signaler qu'il a reçu du représentant permanent du Gabon auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 31 mai 1979, indiquant que M. Daniel Biba, Mme Christine Moutou Da Graca et M. René Ogouenkero-Lego ont été nommés représentants par intérim du Gabon au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
